

Mises à jour – Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)

Date	Mises à jour
04 décembre 2020	Le gouvernement annonce le lancement de l'élargissement du CUEC. Ce prêt supplémentaire est disponible auprès des principales banques, des caisses Desjardins et de certaines coopératives d'épargne et de crédit. D'autres institutions financières s'ajouteront à la liste dans les prochaines semaines.
30 novembre 2020	La ministre Freeland annonce dans son énoncé économique de l'automne que la date limite pour faire une demande est repoussée au 31 mars 2021. Nous ne savons toujours pas quand le CUEC+ sera disponible.
26 octobre 2020	Le gouvernement fédéral annonce des changements aux critères d'admissibilité du CUEC. Les propriétaires d'entreprise qui utilisent un compte bancaire personnel auront maintenant accès au programme s'ils étaient en activité au 1 ^{er} mars, ouvrent un compte bancaire d'entreprise et répondent aux autres critères d'admissibilité (voir notre page du CUEC). Ils devront également vérifier leur admissibilité avec l'outil d'évaluation préliminaire pour savoir s'il vaut la peine d'ouvrir un compte bancaire commerciale pour faire leur demande. La date limite pour faire une demande est le 31 décembre 2020.
9 octobre 2020	Le gouvernement fédéral annonce son intention d'élargir le programme du CUEC. Les entreprises déjà admissibles au prêt de 40 000 \$ seront admissibles au CUEC+ qui permettra d'obtenir un prêt additionnel de 20 000 \$ (sans intérêt si 50 % sont remboursés au plus tard le 31 décembre 2022). La moitié de ce prêt pourra être convertie en subvention si l'autre moitié est payée d'ici le 31 décembre 2022. Au total, les entreprises pourraient bénéficier d'un prêt sans intérêt allant jusqu'à 60 000 \$ avec une portion subvention allant jusqu'à 20 000 \$ si la portion prêt est remboursée au plus tard le 31 décembre 2022.
17 septembre 2020	Le centre d'appels du CUEC devient temporairement un centre de rappel uniquement afin de réduire le temps d'attente et le volume d'appels élevé.

Date	Mises à jour
31 août 2020	Le gouvernement fédéral annonce que la date limite pour faire une demande de prêt du CUEC est repoussée du 31 août au 31 octobre 2020 et que le Programme de crédit aux entreprises (PCE) est prolongé jusqu'en juin 2021. La ministre Freeland ajoute que le gouvernement travaille à rendre le CUEC accessible aux propriétaires d'entreprise qui utilisent un compte bancaire personnel.
26 août 2020	EDC annonce que le centre d'appels du CUEC est maintenant ouvert et que les propriétaires d'entreprise peuvent obtenir en direct des réponses à leurs questions sur le statut de leur demande, le programme et les difficultés techniques du système.
17 août 2020	EDC annonce qu'un centre d'appels dédié au CUEC sera ouvert prochainement pour répondre aux questions des propriétaires d'entreprise sur le statut de leur demande et les documents requis.
26 juin 2020	Après un retard d'une semaine, les institutions financières commencent à accepter les demandes de prêts du CUEC 3.0 (volet des dépenses non reportables). Les plus petites institutions financières auront peut-être besoin de quelques jours supplémentaires pour se préparer.
15 juin 2020	Le gouvernement fédéral annonce que les entreprises pourront demander un prêt du CUEC 3.0 (volet des dépenses non reportables) auprès des institutions financières à compter du 19 juin 2020.
19 mai 2020	Le gouvernement fédéral annonce le CUEC 3.0 (nouveau volet des dépenses non reportables) afin de donner accès au programme aux propriétaires uniques et à ceux qui se paient en dividendes, ainsi qu'aux entreprises qui utilisent des entrepreneurs indépendants. Les demandeurs doivent démontrer qu'ils ont entre 40 000 \$ et 1 500 000 \$ en dépenses non reportables admissibles.
16 avril 2020	Le gouvernement fédéral annonce le CUEC 2.0 qui élargit le critère de masse salariale pour inclure les entreprises qui ont entre 20 000 \$ et 1 500 000 \$ en masse salariale
9 avril 2020	Le CUEC 1.0 (volet des salaires) est lancé dans les principales institutions financières. D'autres s'ajouteront graduellement à la liste des quelque 220 fournisseurs de prêts du CUEC qui se trouve sur le site Web du CUEC , sous la question « Comment faire une demande au titre du CUEC ».

Pour en savoir plus sur le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), visitez fcci.ca/cuec.